



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question au Gouvernement n° 662

Texte de la question

SITUATION SCOLAIRE À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour les non-inscrits.

Mme Huguette Bello. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. (*« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je souhaite, à mon tour, faire entendre la voix de la communauté éducative, celle de la Réunion cette fois, particulièrement inquiète des différentes réformes annoncées. L'ampleur et surtout la durée des manifestations qui ont débuté, il y a maintenant plus de trois mois, traduisent à la fois l'attachement des Réunionnais à l'institution scolaire et leur crainte de voir ses fondements remis en cause. Ces sentiments trouvent un écho favorable auprès d'une large partie de la population, comme en témoigne le nombre de manifestants souvent supérieur à celui des personnels concernés. Dans une société grièvement blessée par le chômage où de nouvelles inégalités s'ajoutent à celles de la période coloniale, l'école de la République est sans doute le plus puissant antidote contre les déterminismes sociaux. Elle y demeure aussi le principal vecteur de promotion. Les difficultés et les échecs que doit affronter l'institution scolaire et que vous soulignez n'échappent à personne, mais la voie que vous voulez emprunter, loin d'y remédier, non seulement les aggravera, mais risque de renforcer les inégalités. C'est pour cela qu'il est temps de retrouver la sérénité nécessaire à une véritable concertation avec tous les personnels, y compris les aides-éducateurs. Il y va, à court terme, du bon déroulement des examens à venir auquel enseignants, parents d'élèves et candidats sont tous très attachés. Il y va, à plus long terme, de la portée du débat que vous souhaitez organiser sur l'avenir de l'école dans la République. Le Gouvernement ne cesse de répéter que la population ne comprend pas ce qu'il veut lui faire entendre. Etes-vous sûr, monsieur le ministre, d'avoir bien compris ce que veulent vous faire entendre la communauté éducative (*« Non ! » sur les bancs du groupe socialiste*) et l'ensemble de la population ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

M. Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Madame la députée, nous savons, vous et moi, que l'île de la Réunion connaît, en effet, depuis plusieurs semaines, des perturbations importantes qui, malheureusement, comme vous l'avez noté, menacent parfois réellement le bon déroulement des examens, comme ce fut le cas avant-hier pour ceux de la voie professionnelle.

Dans l'île comme en métropole, il est totalement irresponsable de demander un report global des examens - il s'agit là non pas d'une critique personnelle, mais d'un constat : étant donné la complexité du calendrier, cela porterait gravement préjudice aux élèves qui ont notamment besoin de ces examens pour rechercher un emploi

dès le mois de juillet ou pour entrer, plus tard, dans des formations d'enseignement supérieur. (*« Retirez le projet de loi ! » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Voilà pourquoi j'ai demandé au recteur, M. Duverger, ainsi qu'aux autorités locales d'assurer la disponibilité des établissements scolaires. J'ai également demandé aux recteurs de prévoir des épreuves de remplacement que l'on puisse très rapidement proposer aux élèves dont les épreuves auraient été perturbées. Mais je tiens à redire, pour répondre à des propos que j'ai entendus récemment encore à la télévision dans la bouche de certains enseignants, que personne ne songe à remettre en cause ni le droit de grève ni le droit de manifester. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) M. Christian Paul. C'est pourtant ce que vous faites !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Ce qui est en cause, c'est le fait de prendre des élèves en otage. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste*) et d'essayer d'obtenir, par un chantage intolérable, ce que l'on n'a pas réussi à obtenir par les urnes. Voilà ce que nous refusons ! Evidemment, nous ne l'accepterons pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 662

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 mai 2003